



Commune de Vufflens-la-Ville

PLAN ENERGIE ET CLIMAT COMMUNAL (PECC)

Bilan des 4 ans du PECC – 28.04.22-28.04.26



PECC – FICHES ACTIONS TRANSVERSALES

Fiche d'actions	N°	Nom
Actions transversales	1	Mettre en place une commission de l'énergie, du climat et/ou de la durabilité
	2	Créer un fonds pour l'énergie, le climat et/ou la durabilité
	3	Former les élu-e-s et le personnel communal
	4	Favoriser la participation et l'engagement de la population
	5	Acheter de manière responsable et sobre en carbone
	6	Réduire, réutiliser et recycler les déchets
	7	Organiser et accueillir des manifestations responsables
	8	Rénover ou construire de manière durable
	9	Promouvoir une alimentation locale, saine et durable

PECC – FICHES ACTIONS TRANSVERSALES

1

- Création d'une commission de 6 personnes
- 2 Municipaux, 2 personnes du Conseil et 2 habitants
- Pour la mise en œuvre des mesures du PECC et la durabilité dans le village

2



3

Formations et autres sources d'information

- 2022 : formation sur le désherbage naturel pour les employés communaux
- 2023 : formation "Programme énergétique et climatique dans les communes" de l'UCV suivie par M. Berthoud
- 2024 : formation sur les arbres remarquables suivie par M. Gruaz
- 2024 : conférence de M. Ballif (CSEM) sur le photovoltaïque suivie par M. Tran
- 2024 : journée Canton-Commune sur les bâtiments avec Mme Jaugey
- 2025 : formation sur l'application des normes de durabilité dans les grandes entreprises (p.ex Label BCorp) par Mme Pequerul
- 2025 : cours sur la participation et l'engagement de la population suivi par M. Tran
- 2025 : conférence du Canton sur le patrimoine arboré suivie par Mme Schoop

Création du «Fond communal pour encourager le développement durable», proposant des subventions pour favoriser :

- La production d'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique (PV, CECB+, changement chauffage, etc.)
- L'économie des ressources (appareil A+, réparations, etc.)
- La mobilité douce (abo de train, vélo électrique, etc.)
- La biodiversité (plantation d'arbustes indigènes p. ex.)

PECC – FICHES ACTIONS TRANSVERSALES

4 Engagement de la population

- Sondage auprès des habitants sur 4 thématiques (mobilité, énergie, alimentation, biodiversité)
- Rencontre organisée le 23.03.23 dans la grande salle, avec environ 130 personnes présentes :
 - Présentation des résultats du sondage
 - Information de l'association "court-circuit" sur le photovoltaïque groupé et séance de question-réponse
- Réalisation de +6 séances de la Fresque du Climat, avec deux animateurs de la Commission PECC.
- Création d'un onglet PECC sur le site communal fin 2023, avec les actualités et plusieurs liens et informations à destination de la population
- Communication active dans le "Biov", journal communal, sur différentes thématiques en lien avec le PECC (nature, énergie, etc.)
- Mise en place d'une démarche participative avec des ateliers pour discuter du devenir des ZUP du village, en collaboration avec le bureau ABA Partenaires. Deux séances durant l'été 2024
- En collaboration avec l'école, pose de nichoirs
- Organisation de divers évènements -> voir dans les différentes mesures du PECC



PECC – FICHES ACTIONS TRANSVERSALES

6

Réduire, réutiliser, recycler les déchets

- Organisation d'évènements de type "Troc" , "vide-dressing" et "vide-grenier " en 2022, 2023, 2024 et 2025
- Organisation du "coup de balai" en 2023, 2025 et 2026
- Installation d'une boîte à livre dans le village
- Ramassage des déchets organiques cuits et cru à la grande salle et acheminement 1x/semaine pour la fabrication de biogaz à Bioecoenergy
- Projet intercommunal de ressourcerie à la déchetterie de Penthaz (nouvelle déchetterie de Vufflens depuis la fermeture d' En Farraz), mené à bien, et fonctionnel
- Subventionnement des composteurs de jardins ou lombricomposteurs
- Mise en place groupe Whatsapp de "ressourcerie" (échange, don d'objets, etc.) et mise en avant sur le nouveau site web de la Commune (<https://www.vufflens-la-ville.ch/administration/plan-energie-et-climat-pecc.html>)
- Subventionnement des composteurs de jardins ou lombricomposteurs
- Articles dans le Biov (p. ex sur le compost)



Vie locale



Remerciement pour la journée COUP de BALAI



7 Organiser et accueillir des manifestations durables

- Subvention pour la vaisselle réutilisable à 50 % du coût (plafonné à 200 chf)
- Utilisation de l'outil kit'manif pour l'évènement tour de Romandie
- Utilisation de vaisselle réutilisable pour l'évènement "marché artisanal"

Manifestations

Sur cette page, vous pourrez prendre connaissance des événements organisés sur le territoire communal.



PECC – FICHES ENERGIE ET MOBILITE

Actions énergie et mobilité	10	Assurer la conformité énergétique et encourager l'efficacité énergétique des bâtiments privés
	11	Assurer l'exemplarité des communes dans la conception et l'exploitation de leurs bâtiments
	12	Réduire la consommation de l'éclairage public
	13	Planifier l'approvisionnement en énergie du territoire communal
	14	Développer les réseaux de chaleur d'origine renouvelable
	15	Développer la production d'électricité photovoltaïque
	16	Sécuriser et améliorer les infrastructures pour les piéton-ne-s et les vélos

PECC – FICHES ACTIONS ENERGIE ET MOBILITE

- 11 Réalisation d'un CECB+ sur tous les bâtiments communaux

- 15 • Pose de panneaux photovoltaïques sur la salle de sport

Préavis à venir

Lors de la prochaine séance agendée au 13 mars 2024, la Municipalité ambitionne de vous présenter le préavis suivant :

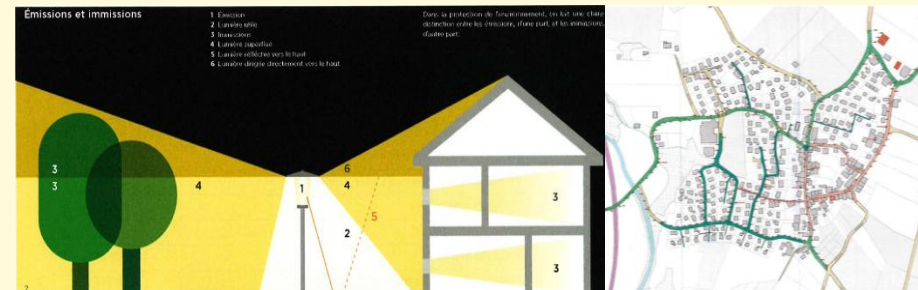
Couverture de la salle de sport et pose de panneaux solaires.

- Subventionnement de la pose de PV chez les privés (voir règlement fond) par la Commune

- 10 Fiche hors PECC

- Subventionnement de l'audit CECB+ chez les particuliers ;
- Subventionnement du remplacement d'un chauffage à énergie fossile par du renouvelable (pompe à chaleur avec photovoltaïque / chauffage à bois)

- 12 Réduction de la durée d'éclairage, et changement des luminaires prévu pour 2026



- 16 • Elaboration d'une étude globale de mobilité sur l'entier du village + rencontre avec la Commission santé et mobilité
- Subventionnement par le fond des abos Mobilis et CFF, des vélos électriques, des changements de batterie de vélo et des vélos traditionnels (voir règlement du fond)
 - Passage au 30 km/h dans le village
 - Réalisation d'un parc à vélo au niveau de la grande salle
 - Article pour inciter les écoliers à venir à pied à l'école dans le Biov
 - Promotion d'un groupe Whatsapp pour le co-voiturage

PECC – FICHES ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Actions adaptation aux changements climatiques	17	Renforcer la biodiversité pour s'adapter aux changements climatiques
	18	Identifier et lutter contre les espèces exotiques envahissantes
	19	Aménager et gérer les cours d'eau en tenant compte des changements climatiques
	20	Prévenir et gérer les dangers naturels
	21	Protéger la santé de la population des atteintes dues à la canicule
	22	Protéger les sols
	23	Valorisation de l'eau

PECC – FICHES ACTIONS ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

- 17
- Limitation de l'utilisation des produits phytosanitaires depuis 2022
 - Promotion de la charte des jardins sur le site internet communal et dans le Biov (mai 2023)
 - Arborisation de la cour du collège en 2023 (3 arbres), plantations d'arbres devant l'église en 2022
 - Subventionnement pour la plantation de haies vives, nouveaux arbres et arbustes (voir règlement fond)
 - Désherbage avec brosse de désherbage mécanique
 - Arborisation de la cour du collège en 2023 (-> ZUP)
 - Pose de 20 nichoirs dans le village, en collaboration avec l'école
 - Nombreuses actions de communications en lien avec la biodiversité dans le Biov
 - Inclusion de l'élimination de nid de frelons asiatique dans le pack de subventions communales pour limiter l'utilisation des insecticides, et un meilleur suivi de l'espèce
 - Finalisation du règlement sur la protection des grands arbres
 - Création d'un canapé forestier pour les 6èmes années, en collaboration avec Pic et Croc, accueil parascolaire
 - Dans le cadre d'un CAS en gestion d'équipe d'une responsable du service parascolaire, développement de la pédagogie par la nature pour les enfants et formation des éducateurs et auxiliaires sur le sujet



PECC – FICHES ACTIONS ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

- 18 • Sessions d'arrachage des EEE sur les rives de la Venoge chaque année
- Communication aux entreprises de la ZI de la plaine afin qu'ils veillent à entretenir et arracher les chardons sur leur terrain
- Information sur les chardons, le frelon asiatique, les chenilles processionnaires, la Vergerette annuelle, le moustique tigre et le scarabée japonais
- 19 • Prise de contact avec les autorités concernant les potentiels de renaturation sur la Commune

PECC

**La vergerette annuelle (*Erigeron annuus*),
une plante problématique en Suisse**



Originnaire d'Amérique du Nord, la vergerette annuelle (*Erigeron annuus*) s'est discrètement mais fermement installée en Suisse au cours des dernières décennies. Introduite accidentellement ou à des fins ornementales, cette espèce de la famille des Asteraceae a désormais franchi les frontières des jardins pour coloniser les milieux naturels perturbés.

Classée parmi les espèces exotiques naturalisées, elle figure sur la liste de surveillance (« Watch List ») dans plusieurs cantons suisses en raison de son potentiel envahissant.

Vergerette annuelle - *Erigeron annuus* | www.eagff.ch © Agroscope

Biologie et écologie

ACTIONS CITOYENNES À VUFFLENS-LA-VILLE



Aidez-nous à préserver la biodiversité des rives du la Venoge



Renouées, ces plantes envahissantes au bord de l'eau

Renouées processionnaires, les chenilles processionnaires de la vergerette

La commune de Vufflens-la-Ville, en collaboration avec l'ASL, continue de lutter contre les Renouées, ces plantes invasives.

Actions citoyennes

- Lundi 24 avril
- Mercredi 17 mai
- Vendredi 9 juin
- Mercredi 28 juin
- Lundi 17 juillet
- Lundi 14 août
- Mercredi 6 septembre
- Lundi 2 octobre

Inscriptions sur notre site: www.aslieman.org

Plusieurs demi-journées d'arrachages sont organisées en 2023 dans le but de réunir des bénévoles qui s'engagent afin d'œuvrer efficacement contre cette menace pour la biodiversité.

Les renouées sont des plantes envahissantes qui colonisent notamment les rives du Léman et ses rivières, empêchant la croissance d'autres espèces indigènes précieuses pour la biodiversité.

Cette plante est aujourd'hui interdite en France et en Suisse. Elle est inscrite en tant qu'"espèce exotique envahissante émergente" au niveau national et européen, et fait partie de la *Stratégie européenne biodiversité 2030*.

Si vous souhaitez rejoindre notre réseau de bénévoles à d'autres dates : +41 22 736 86 20 ou asl@aslieman.org



Office fédéral de l'environnement OFE

Plus de 50 actions mises en œuvre !

Pour la suite..

- Prolongation du PECC?
- Mise à jour du plan d'action?